

MASTÈRE SPÉCIALISÉ

Management de la Sécurité et des Risques Industriels

Participer à la définition de la politique Santé Sécurité et Environnement (SSE) de l'entreprise. Piloter les chantiers de certification, mise en conformité et communication relatifs au SSE en interne et en externe.

■ EN ALTERNANCE

■ EN FORMATION CONTINUE

Objectifs

- Conseiller la Direction dans la définition de la politique de gestion des risques industriels (Santé, Sécurité, Environnement)
- Elaborer ou faire évoluer le système de management SSE
- Décliner la politique SSE au sein de l'ensemble des services de l'entreprise
- Manager une équipe de responsables et d'animateurs SSE
- Evaluer et prévenir les risques professionnels et environnementaux
- Assurer une veille réglementaire efficace et évaluer la conformité de l'entreprise par rapport aux normes et réglementations en vigueur (audit)
- Piloter la mise en conformité et accompagner l'entreprise dans ses démarches de certification
- Sensibiliser et faire adhérer chacun aux politiques de gestion du risque

Perspectives de carrière

- Manager/ingénieur/responsable risques industriels
- Responsable santé, sécurité, environnement
- Responsable/consultant en hygiène, sécurité, environnement

Déroulement de la formation

- La formation est en alternance école/entreprise sur une durée de 12 mois, avec 70 jours en centre
- Le rythme de l'alternance est en moyenne d'une semaine par mois en centre et 3 semaines en entreprise
- Possibilité de suivre la formation sur 2 ans

Le programme du cursus

- **Méthodes et Management SSE (147h)**
Fonctions et enjeux du SSE,
Risk management, ISO 31000,
AMDEC, APR
Approche processus, Normes ISO 9001, ISO 14001,
Management de projet
- **Connaissance et Maîtrise du Risque SSE (129,5h)**
Evaluation du risque, document unique
Les risques, Réglementation et prévention (risque physique, biologique, incendie)
Ergonomie, Pénibilité
Formation SST
- **Conformité réglementaire SSE (133h)**
Réglementation Santé Sécurité
Législation de l'environnement
Réglementation des ICPE (étude de danger / étude d'impact)
Plan de prévention, PPRT
Gestion de crise
Audit SSE en entreprise
- **Pilotage et encadrement de la thèse professionnelle (80,5h)**

Les cours sont réalisés par des experts de haut niveau, issus du monde de l'entreprise ou enseignants de l'école

Les contenus de la formation sont mis à jour et actualisés afin d'intégrer les dernières évolutions du domaine et les attentes formulées par les entreprises

Mission réalisée en entreprise en alternance sur 12 mois

- La mission en entreprise fait l'objet d'un double tutorat école/entreprise

Thèse professionnelle

- L'élève mastérien rédige une thèse professionnelle qui traite d'un sujet en relation avec les préoccupations réelles des experts ou des entreprises dans le domaine de spécialité



L'ei.CESI en bref

- 21 centres en France, tous certifiés ISO 9001, et 1 centre en Algérie
- 1 200 ingénieurs diplômés par an, par la voie de l'apprentissage et de la formation continue
- Des formations habilitées par la CTI et labellisées EUR-ACE
- Une équipe pédagogique de 300 enseignants permanents et 750 intervenants experts industriels
- 12 Mastères Spécialisés et 1 MSc labellisés par la Conférence des Grandes Ecoles
- Des partenariats avec les branches professionnelles
- Une association de près de 50 000 élèves et diplômés dont 26 250 de l'école



Où suivre cette formation ?

- Aix-en-Provence Tél. : 04 42 97 14 46
- Arras Tél. : 03 21 51 81 60
- Le Mans Tél. : 02 28 01 40 12
- Lyon Tél. : 04 72 18 89 89
- Nancy Tel. : 03 83 28 46 46
- Paris-Nanterre Tél. : 01 55 17 80 00
- Pau Tél. : 05 59 62 82 52
- Rouen Tél. : 02 32 81 91 17
- Alger Tél. : +213 21 48 24 65

Conditions d'admission

Justifier du niveau requis

- Diplôme bac +5 (Ingénieur, Master M2) ou équivalent, et plus
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés
- Diplôme de Maîtrise (M1) ou équivalent avec au moins 3 années d'expérience professionnelle

Réussir les épreuves de sélection (motivation, test, entretien)

Trouver une entreprise pour l'alternance

Possibilités de dérogation :

- Niveau M1 validé ou équivalent sans expérience professionnelle
- Diplôme de L3 justifiant d'une expérience adaptée de 3 ans minimum
- VAP (10% maximum de l'effectif de la formation)

L'alternance, un schéma gagnant

Une pédagogie adaptée

Au-delà des méthodes dites "classiques", dont le fondement est le face-à-face pédagogique entre le professeur et les élèves, l'ei.CESI a largement innové en développant des méthodes pédagogiques de type projet. Ces méthodes, particulièrement adaptées à l'alternance, visent à impliquer davantage l'élève mastérien et à le rendre acteur de sa formation (plus responsable et plus autonome).

Un accompagnement individualisé

Chaque élève bénéficie d'un double tutorat, en centre par un formateur, en entreprise par son tuteur qui l'accompagne tout au long de sa formation. Grâce à un parcours en alternance, l'élève mastérien acquiert des compétences métiers qui le rendent directement opérationnel.

Exemples de thèses professionnelles

- L'implication de l'ergonomie dans la démarche de prévention initiée par les préventeurs
- Comment déployer efficacement l'OHSAS 18001 dans un centre R&D et faire adhérer les chercheurs à cette culture sécurité ?
- Amélioration de la maîtrise des risques liés aux déplacements professionnels
- Le vieillissement des installations industrielles : maîtrise des barrières techniques et organisationnelles de la sécurité

Exemples de missions en entreprise

- Mise en conformité du site face aux évolutions réglementaires
- Intégration de la réglementation pénibilité au travail dans le système de management de la sécurité

Diplôme/Certification

- Attribution par le Jury national de l'école, présidé par le directeur de l'ei.CESI, composé de représentants de l'ei.CESI et d'experts d'entreprises
- Label de la Conférence des Grandes Ecoles
- Le MS SRI est un titre de niveau I «Manager des Risques Industriels» (arrêté du 18/04/2013, JO du 28/04/2013)

ÉCOLE
D'INGÉ
NIEURS
CESI

Mastère
Spécialisé



www.eicesi.fr

